



Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu

1060, rue du Moulin-Payet, bureau 1
Saint-Antoine-sur-Richelieu (Québec) J0L 1R0
Téléphone : (450) 787-3497 Télécopieur : (450) 787-2852
Courriel : munis@palto@saqr.ca
www.saqr.ca

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Demande recue le: 28 juin 2021

INFORMATION GÉNÉRALE

Nom du requérant : LOUIS BOYER

Êtes-vous le propriétaire? Oui Non
(Si vous n'êtes pas le propriétaire, vous devez nous présenter une procuration)

Adresse postale : 1035 RUE DES CHÊNES
Saint-Antoine sur Richelieu Code postal : 50L 1R0

Téléphone (résidence) : N/A

Téléphone (autres) : (514) 605-1233

Adresse courriel : Boboyer01@gmail.com

PAYÉ 5504
2021 an9002
5 juin 2021
Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu

IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT

Adresse des travaux : 1035 Rue des Chênes St-Antoine sur Richelieu

Numéro(s) de lot(s) : 66-30

Est-ce un terrain riverain à cours d'eau ? Oui Non

OBJET DE LA DEMANDE

- Pour obtenir un permis de lotissement
- Pour obtenir un permis de construction
- Pour obtenir un certificat d'autorisation

Quels sont les dispositions réglementaires qui ne peuvent être respectées et faisant l'objet de la présente demande?
Auteurs du toit de la future construction (garage) plus haut que le toit du bâtiment principal

Veillez indiquer la nature de la dérogation demandée et les motifs de cette demande.

- Demande de bâtir le garage selon les hauteurs indiquées sur les plans, qui excède celle de la maison principale
- Jus que la forme de la toiture existante, avant, fini avec une courbe, pour une question technique, la jonction entre la toit existant et le nouveau (garage) se fera mieux si la toiture existante se joint à un mur plutôt qu'à la toiture du garage

Quel(s) préjudice(s) l'application stricte du règlement en vigueur vous cause(ent)-t-il(s)?

- 1- Difficulté de construction 2- minimise l'espace de rangement 3- l'esthétique des toit plus beau.

Avez-vous déjà fait la demande d'une dérogation mineure à l'égard de cet immeuble? Oui Non

Signature du demandeur : Louis Boyer Date : 27 juin 2021